

# ASSEMBLÉE NATIONALE

7 décembre 2013

---

AGRICULTURE, ALIMENTATION ET FORÊT - (N° 1548)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° CE1354

présenté par  
M. Peiro, rapporteur

-----

### ARTICLE 11

A la première phrase de l'alinéa 6, supprimer les mots :

« de l'organe délibérant ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.